



Renoncer à un héritage

Par **ROSABESSA**, le **02/10/2019** à **10:08**

Bonjour,

Mes frères et moi avons hérité de terres en Algérie de notre père. Nous habitons tous en Belgique. L'affaire dure depuis plus de 30 ans car deux de mes frères ne veulent pas aller en Algérie pour effectuer le partage, ne veulent effectuer aucune démarche ou participer aux frais. Quelles sont les solutions à envisager ? peuvent-ils par exemple renoncer à leur héritage et si oui comment le formaliser ?

Merci d'avance pour votre réponse,

Cordialement,

Mouloud

Par **janus2fr**, le **02/10/2019** à **10:10**

Bonjour,

Il n'est pas évident que vous ayez des réponses sur ce forum consacré au droit français...

Par **ROSABESSA**, le **02/10/2019** à **10:17**

Désolé .. j'ai vu plusieurs questions concernant l'Algérie .. je vas retirer ma question .. merci